

Budget Primitif 2026

Conseil municipal du 2 février 2026



SOMMAIRE

Préambule (p.3)

I / Section de fonctionnement (p.8)

- DEPENSES
- RECETTES

II / Section d'investissement (p.20)

- RECETTES
- DEPENSES

III / Epargne et gestion de la dette (p.33)

PRÉAMBULE



PRÉAMBULE

- Le **budget primitif** (BP) constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.
- Par cet acte, le Maire (ordonnateur) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du **1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile**.
- En année électorale, le BP doit être voté par l'assemblée délibérante **avant le 30 avril de l'année** en cours et transmis au Préfet dans les 15 jours qui suivent son approbation.
- Le **Débat d'Orientations Budgétaires** (DOB) pour l'exercice 2026, préalable obligatoire à l'adoption du BP 2026, s'est tenu le **19 janvier 2026**.

PRÉAMBULE

Rappels concernant le « processus » budgétaire pour l'année 2026 :

- Comme l'année dernière, le vote du BP est proposé sans les résultats de l'exercice 2025 qui seront présentés ultérieurement dans l'année.
- Comme l'année dernière, **un Compte Financier Unique** présentera les résultats de l'année 2025 (à la place du Compte Administratif et du Compte de Gestion).
- Un budget supplémentaire pourra être proposé au vote au printemps : il viendra notamment préciser l'utilisation de l'excédent de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2025 et permettra à l'équipe municipale élue en mars d'inscrire des choix financiers complémentaires à ceux présentés dans le budget ici présenté.

A noter :

- Ce document reprend une **présentation comparative entre les Budgets Primitifs des exercices 2025 et 2026.**

PRÉAMBULE

- Le rapport d'orientations budgétaires 2026 présentait les évolutions prévisionnelles des grandes masses du budget 2026.

Ainsi, en fonctionnement, le Budget Primitif 2026 permettra de :

- Contenir, autant que faire se peut, les coûts de fonctionnement dans un contexte d'inflation encore bien présente
- S'adapter aux décisions qui s'imposent à la Commune
- Donner des moyens adaptés pour assurer un fonctionnement normal des services

En investissement, le BP 2026 prévoit les crédits nécessaires pour finaliser les investissements lancés dans le mandat 2020-2026.

Le budget 2026 étant de fait, un budget de « transition », il est **sobre** en fonctionnement comme en investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget primitif 2026



L'équilibre de la section de fonctionnement

BP 2026

- La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion courante des services** de la collectivité.
- Par rapport au BP 2025, la section de fonctionnement est stable - 1,42 % (-104 957€)

DEPENSES fonctionnement		RECETTES fonctionnement	
Dépenses réelles	6 965 727 €	Recettes réelles	7 185 727 €
Dépenses d'ordre	300 000 €	Recettes d'ordre	80 000 €
TOTAL : 7 265 727 €		TOTAL : 7 265 727 €	

DÉPENSES

Fonctionnement

BP 2026

Dépenses de fonctionnement BP 2026

	CHAPITRES DE DEPENSES	BP 2025	BP 2026	% variation
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 182 097,57 €	2 457 240,00 €	12,61%
012	DEPENSES DE PERSONNEL	3 730 657,10 €	3 860 885,00 €	3,49%
014	ATTENUAT DE PRODUIT FPIC (73925)	90 000 €	90 000,00 €	
65	AUTRES CHARG GEST° COUR	796 992,30 €	414 314,00 €	-48,02%
66	CHARGES FINANCIERES	133 437,03 €	135 788,00 €	1,76%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 500 €	2 500,00 €	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSTS ET PROVISIONS	5 000 €	5 000,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTIST	80 000 €	0,00 €	-100,00%
042	OPERAT° ORDRE TRANS ENTRE SECTION	350 000 €	300 000,00 €	-14,29%
	TOTAL DEPENSES	7 370 684 €	7 265 727,00 €	-1,42%

ZOOM SUR...

Les charges à caractère général CHAP 011 + 12,61 %

A NOTER : contrairement à l'année dernière, ce chapitre ne devrait être « abondé » par le budget supplémentaire qu'à la marge, en fonction des besoins et crédits réellement consommés sur le 1^{er} semestre

	BP2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Charges à caractère général (011)	1 949 765,5 €	2 382 912,92€	2 224 746 €	2 182 098 €	2 457 240,00 €

Zoom sur ... certaines dépenses à la baisse ou légère hausse en comparaison au BP 2025

- **Energies 60612(électricité + gaz) :** 530 000 €
Consommations d'énergie estimées à la baisse par rapport à 2025 grâce aux rénovations (groupes scolaires ; hôtel de ville ; pôle associatif)
- **Versement à CAPBP/ Ville de Pau pour services support « mutualisés »** police intercommunale ; mutualisation numérique ; vidéoprotection) : env. 80 k€ (stabilité par rapport à BP 2025)

- **Achat de prestations de services (6042) :** 252 600 € (principalement achats repas SPL)
- **Matériel roulant - réparation/entretien courant du parc de véhicules (61551) :** 45 000 €
- **Fournitures scolaires (6067) :** 20 000 €

Fournitures liées à des travaux / entretien dans nos bâtiments et domaine public :

- Fourniture travaux bâtiments (615221 + 615228) : 50 500 € (46 k€ sur BP 2025)

Zoom sur...

Les charges à caractère général

CHAP 011

+ 12,61 %

Zoom sur ... certaines dépenses avec hausse significative par rapport au BP 2025

- **Assurance multi-risques** : 130 000 € (+20 000 € par rapport à BP 2025)
- **Voirie – réparations (60633 + 615231)**: 59 000 € (35 500 € sur BP 2025)

Fournitures liées à des travaux / entretien dans nos bâtiments et domaine public :

- Fournitures d'entretien (60631) : 167 295 € (119 k€ sur BP 2025)
- Fournitures petit équipement (60632) : 58 720 € (49 k€ sur BP 2025)

- **Maintenance bâtiment / contrats prestations de services** :

Postes en augmentation du fait de révisions de prix d'anciens contrats ; certains périmètre contrats élargis ; ajout contrats parc informatique écoles (location et maintenance)

- Prestations de services (611) : 350 000 €
- Maintenance (6156): 118 000 €

Zoom sur...

Les dépenses de personnel

CHAP 012

+3,49 %

A NOTER :

Au moment de l'élaboration de ce document, la mise en place d'une nouvelle cotisation patronale pour certains employeurs publics, à compter du 1^{er} janvier 2025 (versement mobilité régional et rural - taux fixé à 0,15%) n'était pas notifiée ; elle n'a donc pas été prise en compte dans le calcul de l'enveloppe du chapitre.

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Dépenses de personnel (012)	3 265 042 €	3 508 330 €	3 608 243 €	3 730 657 €	3 860 885 €

A NOTER

- **Ce budget prévisionnel tient compte des dépenses liées :**
 - au remplacement d'agents qui quittent la collectivité ou en arrêt
 - à la création d'un demi-poste supplémentaire suite à ré-organisation d'un service
 - de la rémunération du personnel pour les élections
 - à un service civique (médiation périscolaire)
 - à l'accueil de stagiaires rémunérés
 - au glissement vieillesse technicité
- **Il tient également compte des décisions qui s'imposent à la collectivité :**
 - De l'augmentation de cotisation patronale CNRACL
 - De la revalorisation du SMIC au 1^{er} janvier 2026
 - De la réévaluation du contrat d'assurance statutaire

Zoom sur...

Dépenses de
fonctionnement

Les subventions aux
tiers

A NOTER

- L'examen des **demandes de subventions pour 2026** et l'enveloppe consacrée à leur versement seront laissés à l'appréciation de l'équipe municipale élue en mars prochain et inscrits au Budget Supplémentaire.
- La **subvention de fonctionnement du CCAS** sera aussi laissée à l'appréciation de l'équipe municipale élue en mars prochain.

Néanmoins, afin de permettre au CCAS de fonctionner lors du 1er trimestre, un acompte sur subvention à hauteur de 80 k€ sera inscrit au Budget Primitif. Le complément sera inscrit au Budget Supplémentaire.

RECETTES

Fonctionnement

BP 2026

Les recettes de fonctionnement BP 2026

CHAPITRES DE RECETTES		BP 2025	BP 2026	%
013	ATTENUATION DE CHARGES	65 000 €	35 000,00 €	-46,15 %
70	PRODUITS SERVICES, DOM ET VENTES	368 130 €	394 000,00 €	7,03 %
73	IMPOTS ET TAXES	6 090 019 €	6 052 726,00 €	-0,61 %
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	594 534 €	606 000,00 €	1,93 %
75	AUTRES PRODUITS GEST° COUR	82 000 €	97 000,00 €	18,29 %
76	PRODUITS FINANCIERS	1,00 €	1,00 €	0,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000 €	1 000,00 €	0,00 %
042	OPERAT° ORDRE TRANS ENTRE SECTION	170 000 €	80 000,00 €	-52,94 %
R002	EXCEDENT	-	-	-
TOTAL RECETTES		7 370 684 €	7 265 727,00	-1,42 %

RECETTES
Fonctionnement

Fiscalité directe

	2025	
	TAUX	BASES prévisionnelles
Taxe d'habitation <i>(résidences secondaires)</i>	12,81 %	816 567
Taxe foncière bâti	31,18 %	12 732 016
Taxe foncière non-bâti	37,18 %	70 745

A NOTER

- Ce BP 2026 est élaboré avec une hypothèse d'un **gel des taux de fiscalité directe par rapport à 2025**
- La prévision budgétaire des recettes liées aux impôts directs locaux a été calculée **par prudence à partir des bases 2025** (revalorisation annuelle forfaitaire des bases 2026 non connue au moment de l'élaboration de ce document)
- Comme le prévoit le Code Général des collectivités Territoriales, l'année du renouvellement des conseils municipaux, le vote des taux d'imposition de fiscalité directe devra se réaliser avant le 30 avril (délibération spécifique distincte du vote du budget).

RECETTES

Fonctionnement

Commentaires complémentaires

- La **dotation globale de fonctionnement** attendue pour 2026 se décompose tel que : **148 000 €** au titre de la dotation forfaitaire + **112 000 €** au titre de la Dotation de Solidarité Rurale
- Le montant de **l'Attribution de Compensation** (versé par la CAPBP) attendu pour cette année est de **1 310 860,91 €**
- Les recettes des **services publics locaux** (régies de recettes et redevances) : **au total 394 000 €**, avec une légère hausse attendue par rapport à 2025 (effet augmentation fréquentation accueils et cantine ; année pleine révision de la grille tarifaire de 2025)

SECTION D' INVESTISSEMENT

Budget primitif 2026



L'équilibre de la section d'investissement

- La section d'investissement présente la **finalisation des investissements** lancés dans le mandat 2020-2026..
- Ces dépenses sont financées par des ressources propres de la collectivité, des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt.

DEPENSES investissement 2026 (y compris RAR)		RECETTES investissement 2026 (y compris RAR)	
Dépenses réelles	1 423 739 € Dont dépenses financières (016;026;027): 475 000 €	Recettes réelles	1 203 739 € Dont Solde d'exécution : 0 €
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	80 000 €	Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	300 000 €
TOTAL : 1 503 739 €		TOTAL : 1 503 739 €	

RECETTES

Investissement

BP 2026

Recettes d'investissement BP 2026

CHAPITRES DE RECETTES		BP 2025	BP 2026	Dont RAR 2025	% évolution
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	267 033 €	20 000 €		-92 %
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	1 318 147 €	1 051 504 €	261 806 €	-20 %
16	EMPRUNTS ET DETTES	523 584,19 €	132 235 €		-75 %
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	80 000 €	0 €		-100 %
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0 €	0 €		
040	OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	350 000 €	300 000 €		-14 %
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	130 000 €	0 €		-100 %
R001	SOLDE D'EXECUTION	-	-		
TOTAL RECETTES		2 668 764,19 €	1 503 739 €	261 806 €	-44 %

Le montant global des recettes d'investissement en 2026 est très inférieur à 2025 car le budget primitif ne présente pas de nouveaux projets

Dotations, fonds
divers et réserves

CHAP 10 - détail

CHAP 10	BP 2025	BP 2026
FCTVA	237 033 €	<i>Cf Budget supplémentaire</i>
Taxe d'aménagement	30 000 €	20 000 €
Excédent de fonctionnement exercice N-1	<i>Cf Budget supplémentaire</i>	<i>Cf Budget supplémentaire</i>

A noter

Les recettes de FCTVA, estimées à 385 k€ si l'assiette et le taux de 2025 sont maintenus dans la loi de finances 2026, seront inscrites au budget supplémentaire 2026. Elles seraient en forte augmentation par rapport à l'année dernière (BP 2025) car les dépenses éligibles réalisées en 2025 sont importantes (réalisation du Pôle associatif et sportif notamment)

Subventions d'investissement

CHAP 13

- Afin de respecter strictement le principe juridique « **de sincérité budgétaire** », seules les subventions notifiées ET /OU celles que la Commune est certaine d'encaisser sur l'exercice budgétaire 2026 sont inscrites dans le BP

Les aides ou financements qui remplissent à ce jour les critères cités ci-dessus sont :

- **Solde du fonds de concours de la CAPBP** pour le Pôle associatif et sportif : **321 709 €**
- **Subvention DETR /DSIL** pour le Pôle asso et sportif : **457 989 €**
- **Fonds FAFA** (Fédération Football Amateur) : **10 000 €**
- **Fonds de concours de la CAPBP** pour l'Hôtel de Ville : **41 582 €** (inscrite en RAR 2025)
- **Fonds de concours de la CAPBP** pour l'église Sainte Marie : **98 952 €** (inscrite en RAR 2025)
- **Subvention DETR 2025** pour l'église Sainte Marie : **121 272 €** (inscrite en RAR 2025)

Emprunts

CHAP 16

- Deux nouveaux emprunts seront réalisés en 2026, par Territoire d'Énergie 64 pour le compte de la Commune, au taux de 0,75 % pour les travaux d'économies d'énergie effectués :
 - sur le groupe scolaire Louis Barthou : **92 k€**
 - à l'Hôtel de ville : **40 k€**

RECETTES

Investissement

A NOTER

- **CHAP 040 – Opérations d'ordre entre sections : 300 000 €**

Ce montant correspond aux amortissements

DÉPENSES

Investissement

BP 2026

Dépenses d'investissement BP 2026

CHAPITRES DE DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Dont RAR 2025
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	6 131,20 €	6 131,20 €
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		43 590,50 €	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	15 805,01 €	15 805,01 €
117 BERGES DU NEEZ	3 600,00 €	27 200,00 €	
121 MOBILIER - MATERIEL - VEHICULE	9 440,20 €	21 150,36 €	21 150,36 €
122 BATIMENTS SCOLAIRES	64 805,90 €	43 739,99 €	14 852,00 €
123 INSTALLATIONS SORTIVES	0,00 €	3 753,60 €	3 753,60 €
124 POLE SPORTIF ET ASSOCIATIF	1 252 019,75 €	70 775,85 €	
125 SKATE PARK REVEIL DES BERGES	9 943,68 €	0,00 €	
126 TRAVAUX ENVIRONNEMENT	25 973,03 €	15 278,03 €	15 278,03 €
129 AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE	37 572,25 €	63 550,56 €	63 550,56 €
143 INFORMATIQUE	26 683,20 €	10 675,20 €	4 075,20 €
159 BATIMENTS ET POLITIQUE ENERGETIQUE	65 637,18	265 696,28 €	93 890,51 €
160 CENTRE DE LOISIRS	51 513,69 €	52 713,69 €	51 513,69 €
163 POLE CULTUREL	21 829,48 €	600,00 €	
164 TRAVAUX VOIRIE	216 468,10 €	210 606,39 €	183 930,39 €
165 POLITIQUE ACCESSIBILITE	72 151,23 €	74 582,24 €	
166 DEPLOIEMENT NUMERIQUE - VIDEO PROTECTION	0,00 €	22 890,10 €	22 890,10 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	511 126,50 €	475 000,00 €	
040 OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	170 000,00 €	80 000,00 €	
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	130 000,00 €	0,00 €	
TOTAL	2 668 764,19 €	1503 739,00 €	496 820,65 €

DÉPENSES

Investissement

Les projets

Conformément aux orientations présentées dans le Rapport d'orientations budgétaires, **les principaux investissements** suivants sont programmés sur 2026 :

- **Eglise Sainte Marie**, rénovation toiture : 75 000 €
- **Maison pour tous**, rénovation toiture et peinture : 53 000 €
- **Eglise de Chapelle de Rouse**, rénovation tribune et escalier : 45 000 €
- **Travaux de voirie**, rue des Travailleurs, rue Jean Moulin, avenue d'Ossau : 130 000 €
- **Ad'AP**, poursuite des chantiers : 75 000 €
- **Projet cœur de ville** : 63 000 € . Il sera « abondé » à nouveau au moment de l'adoption du budget supplémentaire pour financer le début des travaux, prévu à partir de septembre 2026.
- **Pôle associatif et sportif**, derniers paiements mobilier, aménagements extérieurs et assurance dommage ouvrage : 71 000 €
- **Centre de loisirs**, mobilier : 52 000€

DÉPENSES

Investissement

Divers

A NOTER

- **CHAP 040 – Opérations d'ordre entre sections : 80 000 €**

Ce montant correspond aux travaux en régie programmés pour l'exercice 2026, dont :

- Groupe Scolaire Louis Barthou (aménagement cour d'école)
- Relamping écoles (salles de classe)
- Peinture écoles (certains dortoirs et salles de classe ou d'activité)
- Rénovation Centre accueil jeunes
- Rénovation bureaux services administratifs (notamment bâtiment Services Techniques)

Équilibre des dépenses

	BP 2026
Dépenses à couvrir par des ressources (= emprunt)	475 000,00 €
- Equilibre des RAR	235 014,65 €
Ressources propres :	
- TAM	20 000,00 €
-Subventions d'investissement (hors RAR)	789 698,00 €
- Amortissements	300 000,00 €
Couverture de l'annuité de la dette	+ 399 683,35 €

ÉPARGNE et GESTION DE LA DETTE



Situation épargne

	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (prévisionnel)
CAF brute	689 876 €	847 194 €	836 387 €	769 480 €	988 658 €	1 005 000 €
CAF nette	206 877 €	381 532 €	377 348 €	301 394 €	460 068 €	479 000 €
Capacité de désendettement (ratio Klopfer)	4.78 ans	3.35 ans	2.84 ans	4.82 ans	5.01 ans	4.63 ans

Gestion de la dette

Prospective évolution de la dette 2026-2044

Le tableau ci-contre est construit sans intégrer la contraction des nouveaux emprunts auprès de TE64 en 2026 de 132 k€

Année	Capital	Intérêts	Annuité	En cours
2026	462 556,60 €	139 356,48 €	601 913,08 €	4 194 344,76 €
2027	439 538,80 €	126 329,74 €	565 868,54 €	3 754 805,96 €
2028	428 861,61 €	114 542,74 €	543 404,35 €	3 325 944,35 €
2029	369 861,60 €	102 959,62 €	472 821,22 €	2 956 082,75 €
2030	357 815,67 €	93 533,30 €	451 348,97 €	2 598 267,08 €
2031	292 452,33 €	84 637,83 €	377 090,16 €	2 305 814,75 €
2032	242 564,80 €	76 993,14 €	319 557,94 €	2 063 249,95 €
2033	196 913,79 €	69 987,67 €	266 901,46 €	1 866 336,16 €
2034	188 921,11 €	63 554,87 €	252 475,98 €	1 677 415,05 €
2035	189 029,21 €	57 121,26 €	246 150,47 €	1 488 385,84 €
2036	189 138,07 €	50 686,92 €	239 824,99 €	1 299 247,77 €
2037	189 247,77 €	44 251,75 €	233 499,52 €	1 110 000,00 €
2038	173 750,00 €	37 815,83 €	211 565,83 €	936 250,00 €
2039	173 750,00 €	31 490,31 €	205 240,31 €	762 500,00 €
2040	173 750,00 €	25 164,83 €	198 914,83 €	588 750,00 €
2041	173 750,00 €	18 839,31 €	192 589,31 €	415 000,00 €
2042	173 750,00 €	12 513,83 €	186 263,83 €	241 250,00 €
2043	152 500,00 €	6 188,31 €	158 688,31 €	88 750,00 €
2044	88 750,00 €	1 908,13 €	90 658,13 €	0,00 €